

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AVRIL 2008

L'an deux mil huit, le trois avril, le conseil municipal de la commune dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Mr PAINCO Alexandre, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 25 mars 2008

PRESENTS : PAINCO Alexandre, HUI Philippe, MOREAU Gérard, VAN DER GRINTEN Marcus, HUI Odile, GOLOUBENKO Philippe, GOOSKENS Jacqueline, COLMENERO Serge, CAPTIER Antoine, MATEYA Marie-Christine

ABSENTS : Néant

I – PRIMES AU PERSONNEL DU SPIC

Plusieurs s'étonnent de devoir voter une chose déjà décidée par le conseil d'exploitation du SPIC. Le conseil souhaiterait savoir sur quels critères et selon quels pourcentages cette prime est accordée et désire que la question soit réétudiée.

VOTE :

Contre	:	0
Abstentions	:	5
Pour	:	5

II – VOTE DES QUATRE TAXES

Monsieur le Maire expose qu'elles rapportent 37 359 €uros à la commune et rappelle l'engagement pris de baisser les impôts. En conséquence, il est proposé de baisser de 1.000 €

VOTE :

Contre	:	0
Abstentions	:	0
Pour	:	Unanimité

III – VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

• Rennes Loisirs Culture

Monsieur le Maire rappelle que la subvention annuelle était de 305 €uros en 2007 et qu'elle avait été assortie d'une subvention. Exceptionnelle de 1.000 €uros pour le financement de l'orchestre de la fête communale.

La proposition est faite d'élever cette dernière à 1.500 €uros, étant entendu qu'elle demeure une subvention exceptionnelle

VOTE :

Contre	:	0
Abstentions	:	0
Pour	:	Unanimité

• Médiathèque municipale

Mr Hui souligne l'intérêt culturel de cette médiathèque de qualité. Le conseil estime faible la subvention de 75 €uros et propose 100 €uros pour 2008

VOTE :

Contre	:	0
Abstentions	:	0
Pour	:	Unanimité

• ACCA de Rennes Le Château

Mme GOOSKENS fait remarquer la différence entre une association qui, comme RLC s'investit pour le bien du village et l'ACCA où les adhérents s'organisent entre eux pour leurs loisirs.

Mr MOREAU fait remarquer qu'une chasse ça se paie. Ici les chasseurs bénéficient de 1348 ha et la commune ne perçoit rien. Beaucoup de membres de l'ACCA ne sont pas de la commune.

Il arrive que des sociétés de chasse donnent quelque chose en échange : gestion de la forêt, entretien des chemins ... Il est rappelé que tous les propriétaires sur lesquels l'ACCA a des droits, sont automatiquement membres de l'ACCA gratuitement et ont droit de délibérer au même titre que les chasseurs

Le conseil souhaite rencontrer les membres de l'ACCA et de toutes manières comme la commune subventionne, ses représentants doivent être informés des dates d'assemblées générales. La subvention annuelle de 305 €uros est soumise au vote.

VOTE :

Contre	:	2
Abstentions	:	1
Pour	:	7

IV – COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Mr MOREAU explique le rôle de cette commission chargée de vérifier les bases d'imposition. Il rappelle que nous devons proposer les noms de 24 personnes répondant à des critères précis et que 12 noms seulement seront retenus parmi lesquels 6 titulaires et 6 suppléants

V – QUESTIONS DIVERSES

• Mémoire de Jean-Luc ROBIN

La demande reçue en mairie d'apposer une plaque à la mémoire de « Jean-Luc ROBIN écrivain »

Mr le Maire n'est pas favorable estimant que cela créerait un précédent

Mr Antoine CAPTIER trouve cela excessif

Mr HUI propose qu'un objet souvenir, ses livres... soient exposés au musée accompagnés d'une plaque évoquant Jean-Luc ROBIN

• Le Jardin de l'Abbé

Depuis le décès de Mr ROBIN, 6 lettres sont déjà parvenues à la mairie proposant une reprise de la restauration. Il est répondu que ce domaine est privé et que nous n'avons pas compétence pour traiter cette affaire

• Le tracteur de Mme PUJOL

Il est rappelé que Mme Elise PUJOL avait fait don à la commune après le décès de son mari. Il est souligné que personne n'a l'habilitation pour la conduite, qu'on n'en voit pas l'usage sur la commune et qu'il faut néanmoins l'assurer. Le conseil serait d'accord pour rendre le tracteur à Mme PUJOL en espérant ne pas blesser et en reconnaissant que son intention était louable

VI – L'EMPLOI de Melle DAVASSE Sonia par le SPIC

La parole est donnée à Melle Marie-Laure BUSQUET :

Melle Sonia DAVASSE est employée par le SPIC dans le cadre d'un contrat aidé par l'état. Melle BUSQUET a obtenu la prolongation d'un an de ce contrat à la condition qu'au terme de cette année, le SPIC prenne l'engagement de pérenniser cet emploi en CDI (Melle BUSQUET fait remarquer qu'il n'est pas précisé qu'il faille maintenir le même volume horaire)

Mr HUI rappelle que les contrats aidés ont été institués par les gouvernements pour encourager la création d'emplois. Il ne serait pas honnête d'en avoir bénéficié sans embauche définitive.

Le départ du contrat de Melle DAVASSE interviendrait au moment où Melle Aline THOMAS va partir en congés de maternité (1^{er} juillet prochain)

Melle BUSQUET est favorable au maintien de l'emploi de Melle DAVASSE aux conditions exposées ci-dessus.

Melle Odile HUI souhaiterait qu'on décide dès maintenant une embauche en CDI
Melle BUSQUET pense que la directrice de l'ANPE va pouvoir dégager 2 CAE (contrats d'aide à l'embauche) pour l'été

VOTE pour le maintien de Melle Sonia DAVASSE :

Contre	:	1 (Melle HUI qui souhaite un CDI tout de suite)
Abstentions	:	0
Pour	:	9

Melle BUSQUET souligne qu'il y a en ce moment au service tourisme « une équipe qui gagne »

Mr GOLOUBENKO souhaiterait que Melle Aline THOMAS soit formée pour remplacer la Directrice en cas d'indisponibilité de celle-ci. Il ajoute qu'il envisage de passer une journée avec le personnel du service tourisme pour voir comment ça se passe.

Melle BUSQUET est favorable à la proposition de Mr GOLOUBENKO mais ajoute : il y a un problème avec le SPIC , des « on dit » et des « non dits ». Des choses vont changer avec le nouveau conseil, j'espère que ce sera en bien. Personne n'est venu voir comment ça fonctionnait.

VII – PAROLE AU PUBLIC

- Mme Claire CAPTIER demande les heures d'ouverture du musée dans l'année en disant que beaucoup d'amis sont venus et ont trouvé porte fermée
- Mr GOLOUBENKO et Mr COLMENERO font état de l'insatisfaction de nombre de touristes sur la qualité de l'accueil. Le tourisme, dit-il, crée des obligations et nécessite une souplesse dans les horaires
- Mr Antoine CAPTIER, au nom de l'association Terre de Rhédae souhaiterait une salle où entreposer les archives. Il rappelle comment ils ont été expulsés de Rennes mais que l'association continue de vivre avec une centaine de membres. Nous voudrions pouvoir aider le musée. Nous laissons les vitrines à disposition du musée, mais elles sont à nous. Il faut qu'on revienne à quelque chose de bien cadré avec la mairie. A une époque, on reversait 20 % de nos recettes à la mairie. Les gens de l'association sont prêts à aider bénévolement.
- Mr le Maire dit que la seule chose qui le gêne pour la mise à disposition d'une salle du presbytère c'est que chaque membre de l'association puisse y entrer librement. Il proposerait de confier la clé à Antoine ou Claire CAPTIER.
- Mme Jacqueline GOOSKENS demande ce qu'on fait avec la ZPPAUP. Mr le Maire répond qu'il voudrait savoir si les gens veulent qu'on continue.

La séance est close à 20 h 15